

DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES

2021 DAC 350 Subvention (18.000 euros) à l'association CIRCE, Centre d'Information, de Recherche, de Création et d'Etudes Littéraires et Artistiques (5e)

PROJET DE DELIBERATION

EXPOSE DES MOTIFS

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre de la politique menée par la Ville de Paris en faveur de la promotion de la littérature dans la capitale, et en particulier de la poésie, je vous propose d'accorder notre aide à l'association CIRCE (Centre d'Information, de Recherche, de Création et d'Etudes Littéraires et Artistiques). Créée en 1984, l'association CIRCE organise annuellement le Marché de la Poésie qui s'inscrit dans le cadre de la Foire Saint Sulpice.

Le Marché de la poésie, manifestation gratuite, a lieu habituellement durant 5 jours en mars place Saint Sulpice dans le 6^{ème} arrondissement de Paris. Il accueille près de 500 éditeurs et revues, de poésie et de création littéraire. En 2020, en raison de la crise sanitaire, celui-ci a d'abord été reporté en octobre-novembre puis annulé à quelques jours de son ouverture en raison d'un nouveau confinement. Toutefois, l'association a pu réaliser 16 rencontres sur les 28 prévues initialement dans le cadre de ses actions Périphérie du Marché situées dans les centres culturels, les librairies à Paris et dans d'autres grandes villes, en France et à l'étranger.

En 2021, en raison de la crise sanitaire, la manifestation qui se déroule habituellement en juin est reportée en octobre 2021 et se déroulera du 20 au 24 octobre. L'association recevra pour cet événement la poésie luxembourgeoise et ses États généraux auront pour thème « Finalités du poème ». Sa marraine sera Hélène Cixous écrivaine et dramaturge française .

Compte tenu de l'intérêt des activités culturelles menées par l'association CIRCE, Centre d'Information, de Recherche, de Création et d'Etudes Littéraires et Artistiques, je vous propose de lui attribuer, en 2021, une subvention d'un montant de 18.000 euros.

Je vous remercie, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir en délibérer.

La Maire de Paris